

# Compte-rendu de la réunion de présentation du projet de classe verte 2018 à Clinchamps-sur-Orne

La réunion s'est tenue le lundi 16 octobre 2017 à partir de 18h00 dans la classe de CM1/CM2 de l'école de Condé sur Risle.

## **1. Informations générales**

**Public concerné :** Les 50 élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

**Lieu d'hébergement :** Centre *Les Quatre saisons* à Clinchamps-sur-Orne (Calvados).

**Date :** Du lundi 14 mai au vendredi 18 mai 2018, soit 5 jours et 4 nuits. **Attention :** la date de départ sera le jour de rentrée après les vacances de printemps.

**Mode de transport :** En car. Aller : départ de l'école le lundi matin. Retour : arrivée à l'école le vendredi en fin de journée.

**Adultes encadrant le séjour :**

- 2 enseignants : Mme BISSON et M. ROCHAT
- 4 parents accompagnateurs
- 2 animateurs activités (1 par classe)

### Les enseignants

Ils sont à l'initiative du projet et l'élabore en collaboration avec l'équipe du centre.

Pendant le séjour, ils encadreront les élèves pendant les temps d'activités conduits par les animateurs et pendant les moments de vie quotidienne, c'est-à-dire lors du lever, du petit déjeuner, du déjeuner, des douches, du rangement des chambres, du dîner, de la veillée du soir et du coucher. Bref, ils seront présents auprès des élèves en permanence.

### Les parents accompagnateurs

Les parents qui nous accompagneront seront présents dans l'intérêt collectif uniquement : il s'agit de participer activement à l'encadrement de groupes d'enfants pendant tous les moments de vie quotidienne. Nous demandons aux personnes intéressées de se manifester. Nous nous réservons aussi le droit de solliciter nous-même des parents pour nous accompagner. Nous communiquerons le nom des personnes retenues avant les vacances de Noël. Nous seuls, enseignants, choisirons les accompagnateurs parmi les personnes proposées qui nous semblent satisfaire les aptitudes nécessaires et qualités attendues pour l'encadrement de groupes d'élèves lors d'un voyage scolaire et pour la vie en collectivité. Nous ne pourrions satisfaire toutes les demandes si celles-ci sont nombreuses et en sommes désolés.

### Les animateurs activités

Ce sont eux qui conduiront l'ensemble des activités du séjour. Ils encadreront donc les élèves pendant ces temps d'activités.

Chacune des deux classes sera encadrée par un animateur référent pendant les temps d'activités (le matin et l'après-midi). Ces animateurs activités sont diplômés et permanents sur la structure. Ils animeront deux veillées sur les quatre.

## **2. Intérêts**

Une classe découverte est une expérience inoubliable dans la vie de l'élève. Elle a pour but de contribuer à son développement et à l'apprentissage de l'autonomie. Souvent elle donne l'occasion à certains élèves de sortir de leur environnement habituel, d'expérimenter de nouvelles choses, et parfois de faire des tâches auxquelles les enfants ne participent pas forcément chez eux, notamment, débarrasser la table, ranger seul leurs affaires... Bref, elle aide l'enfant à grandir.

Elle permet aussi aux enfants de découvrir une nouvelle façon de vivre, de nouveaux lieux, et d'enrichir les relations avec les camarades de classe mais aussi les enseignants et adultes encadrant le séjour. Elle permet à l'école d'accomplir une de ses missions prioritaires : développer le 'vivre ensemble' chez l'élève.

La classe découverte, en l'occurrence la classe verte dont le thème est le développement durable, présente un intérêt pédagogique à travers son contenu à la fois scientifique et citoyen (les ateliers des énergies renouvelables amèneront les élèves à un comportement responsable en matière d'environnement et de protection de la nature), sportif en lien avec un nouvel environnement naturel (course d'orientation en forêt, escalade). Le séjour en fin d'année scolaire sera l'aboutissement d'un travail mené en amont dans les classes dans le cadre de ces disciplines.

## **3. Le centre *Les Quatre Saisons***

Le centre *Les Quatre Saisons* est situé à 12 km au sud de Caen dans le village de Clinchamps-sur-Orne dans la vallée de la Suisse normande à proximité de la forêt de Grimbosq.

Le centre est agréé pour recevoir des groupes scolaires. Il est géré par la *Ligue de l'Enseignement*.

Il peut accueillir 3 classes (capacité d'accueil : 90 lits). Les chambres comptent 4 à 6 lits et sont réparties sur 2 étages (60 lits au 1<sup>er</sup> étage, 30 lits au 2<sup>ème</sup>). Elles sont équipées de salles de bain. Les WC sont situés dans les couloirs. Les groupes mangent dans un réfectoire, les repas sont préparés sur place par un cuisinier. Le centre comprend une terrasse, une cour de récréation, 5 salles de classe/activités (une par étage, deux au rez-de-chaussée, et un chalet autonome en énergie équipé d'une éolienne et de panneaux solaires sur le toit).

Informations complémentaires : <https://www.laliguenormandie.org/en-normandie/centre-les-4-saisons/>

## **4. Contenu du séjour**

**Séjour choisi** : « Développement durable »

### **Activités** :

- Rallye-photo : parcours découverte du village de Clinchamps sur le thème « les énergies ».
- Utilisation du matériel à énergie solaire : voitures électriques – cuiseur solaire
- Sortie en forêt de Grimbosq : parcours animaliers – chasse aux insectes (utilisation des aspirateurs à insectes) – course d'orientation
- Ateliers sur les énergies hydrauliques
- Ateliers sur les engrenages
- Ateliers sur les énergies éoliennes – Défi : construire quelque chose capable de soulever un objet grâce aux vents

**Activités supplémentaires** : 2 séances d'escalade à Clécy pour chaque classe

## .5. Financement

Le devis du séjour nous a été transmis par la fédération de l'Eure de *La Ligue de l'Enseignement*.

- Coût total du séjour pour 50 élèves (tout compris, transport inclus) : **16 150€**
- Montant pris en charge pour 50 élèves : **7730€**. En détail :
  - subvention de la mairie (20% du coût total du séjour) : 3230€, soit 64,60€ par enfant
  - subvention du département : 30€ par élève, soit 1500€ pour 50 élèves
  - participation de la coopérative scolaire : 60€ par enfant, soit 3000€.
- Participation des familles : **8420 €**, soit un coût par enfant de: **168,40 €**

Nous invitons les parents d'élèves à se mobiliser cette année scolaire 2017/2018 afin de mener des actions qui permettraient de diminuer le coût du séjour. Nous proposons notre collaboration pour leur mise en place. Avec ces actions, nous espérons pouvoir diminuer le coût du séjour et le descendre raisonnablement à **150 €** (prix non-garanti, le coût réel dépendra du bénéfice rapporté par les actions).

Ainsi, il sera demandé aux familles une participation de **150€** pour le séjour.

Les familles peuvent procéder dès maintenant au règlement de 150€ pour le séjour (en espèce ou par chèque à l'ordre de la Coopérative scolaire de l'école de Condé sur Risle) . Nous proposons des facilités de paiement (autant de versements étalés que chaque famille le souhaite). Nous demandons tout de même que le séjour soit réglé avant le départ, c'est à dire avant le mardi 24 avril 2018. Le coût de participation définitive des familles sera annoncé après la dernière action menée par les parents et la facturation du séjour par la Ligue de l'Enseignement. L'école procédera ensuite à un ajustement : versement complémentaire demandé aux familles ou remboursement.

Aucun enfant ne sera écarté du projet pour raison financière.

## 6. Communications et informations aux familles avant et pendant le séjour

Un blog internet permettant de donner des nouvelles du séjour de classe verte vient d'être ouvert. Vous y accédez à l'adresse **ondonedesnouvelles.com**, en cliquant sur «espace visiteur» sur la page d'accueil. Ensuite, il vous suffit d'entrer votre adresse électronique et le mot de passe est **45vd5v**.

Pendant le séjour, vous pourrez obtenir des nouvelles en le consultant. Chaque soir (après le coucher des élèves), un compte-rendu de la journée accompagné de photo sera publié sur ce blog, vous y accédez en cliquant sur l'onglet correspondant à la date du jour.

Pendant le séjour, vous pourrez également y laisser quelques messages à votre enfant. Les messages seront transmis aux élèves concernés une fois par jour pendant le temps des douches.

Attention :

- Ces messages doivent être postés à bon escient (pas plus d'un par jour).
- Ces messages sont destinés à lui souhaiter un bon séjour plutôt qu'à lui rappeler que toute la famille est triste sans lui, lui annoncer une mauvaise nouvelle...
- Ces messages pourront être lus par tous les utilisateurs du blog (les autres familles).
- Nous nous réservons le droit de ne pas communiquer un message si nous le jugeons nécessaire. Dans ce cas, vous en serez averti.

- Les élèves ne pourront pas utiliser la messagerie du blog. Les élèves qui le souhaitent pourront écrire et envoyer une carte postale à leur famille.

Ce blog est déjà en service. Actuellement, il permet de vous donner des informations avant le départ. N'hésitez pas à le consulter dès maintenant.

Après le séjour, vous pourrez commander auprès de l'école un album-photos sera réalisé à partir des photos et articles de ce blog.

Les enfants dont les parents n'ont pas donné l'autorisation en début d'année n'apparaîtront pas sur les photos du blog.

## **7. Calendrier**

- Lundi 16 octobre 2017 :
  - 1<sup>ère</sup> réunion d'informations
  - Les familles donnent l'autorisation à leurs enfants de partir
  - Début des participations financières des familles
  - recherche de parents accompagnateurs
- Dernière semaine avant les vacances de Noël :
  - l'école donnera le nom des parents accompagnateurs
- Lundi 5 février : transmission du dossier de demande d'autorisation auprès de l'Inspection
- Jeudi 5 avril : 2<sup>ème</sup> réunion d'informations
- Mardi 24 avril : fin des participations financières des familles
- Du lundi 14 au vendredi 18 mai : séjour
- Fin mai/début juin 2018 :
  - facturation du séjour et règlement auprès de la Ligue de l'enseignement
  - ajustement des participations (règlements complémentaires ou remboursements)
  - réunion bilan (expo photo...)

Le directeur